

Assemblée générale 2007

Rapport moral et d'activités

Janvier 2007

Bref rappel

Création de CoLLecT-IF Septembre 2004 :

L'association CoLLecT-IF, à La Ciotat, est à l'initiative en France continentale de la démarche pour la suppression des sacs plastiques de caisse. Leur méthode essentiellement basée sur la concertation, la sensibilisation, l'information et le conseil a clairement porté ses fruits.

Dans toute la France et sur les conseils de CoLLecT-IF, les représentants des enseignes de la grande distribution et les institutions politiques signent des chartes « Zéro sac plastique » en appliquant les mêmes méthodes de concertation.

Notre méthode est reconnue sur le plan national par les résultats déjà obtenus »

Elle s'est traduite par un vote à l'Assemblée Nationale le 11 octobre 2005, qui interdit la commercialisation et la distribution de sacs plastiques de caisse au 01 janvier 2010 alors qu'un amendement d'orientation agricole est voté pour encourager le développement et la recherche sur les matières 100% biodégradables.



Constat de départ en 2004 :

Chaque Année en France
17 Milliards de sacs plastiques
80 000 Tonnes de déchets
122 Millions en Mer
60% Ni recyclés, ni traités
330 Millions d'Euros (distribution et traitement)

Bilan en Janvier 2007
(65% de réduction à la source)
Moins **11** Milliards de sacs plastiques
Moins **50 000** Tonnes de déchets
Économie de **215** Millions d'Euros



Extrait de notre charte d'engagement Éco-citoyens :

« Nous considérons également que l'affirmation de ces principes, droits et obligations, doit stimuler, une mobilisation de la créativité des idées de services civiques municipaux, un accompagnement dans l'éducation environnementale auprès de nos enfants et un changement du comportement et des mentalités au service de la réduction de la pression humaine sur les systèmes écologiques et les ressources communes.

Pour faciliter le passage à une action éclairée et responsable de la part de tous et de chacun, notre ville doit renforcer les informations et les connaissances dans le domaine de l'environnement et garantir leur accès pour le grand public. Elle doit mettre au cœur de la préparation des politiques de prévention et de précaution, l'organisation rigoureuse du débat public et d'une concertation collective compétente, pluraliste, transparente et indépendante sur les grands risques collectifs.

La responsabilité historique de notre génération et de notre ville dans la promotion d'un développement durable soucieux des intérêts des générations futures s'appuie sur trois éléments :

- 1. La contribution de notre municipalité et des institutions en général, à écouter les éco-citoyens, surveiller l'application des mesures environnementales, communiquer et sensibiliser auprès de l'opinion publique.*
- 2. Le changement de comportement civique au quotidien par une prise de conscience collective et individuelle.*
- 3. La collaboration active et éducative des principaux acteurs économiques.*

Cette responsabilité rend légitime le choix de proclamer des droits et des devoirs en matière d'environnement au sein du socle des valeurs fondatrices de notre ville, de notre nation et de notre république. »

Grâce aussi aux actions militantes menées par les adhérents et tous les bénévoles associatifs, il existe aujourd'hui un véritable réseau de groupes locaux intervenant, sur des problématiques locales, un réseau régional développant des savoirs faire sur des thématiques précises et un réseau national intervenant auprès des institutions politiques pour éclairer et conseiller sur les meilleures orientations de développement durable. Ce travail de terrain est un véritable travail de fond dont peu d'associations peuvent se prévaloir.

Jusqu'à présent l'Association CoLLecT-IF a vécu des moments forts.

La planète a la fièvre, elle nous montre les premiers signes de faiblesse. Cette crise de plus en plus aiguë que traverse la planète n'est pas sans répercussions sur les activités de notre association.

Face à cette urgence, Il nous faut donc agir avec encore plus d'efficacité, de créativité et de courage, dans la plus grande transparence possible, renforcer les liens qui unissent les adhérents, les autres associations, les réseaux, les acteurs économiques, les politiques et les journalistes qui contribuent à faire savoir l'existence même des actions de l'association.

Amis de la nature et de l'homme, nous ne formons pas un tout homogène. Nous sommes différents de par nos origines sociales et culturelles, nos choix, nos pratiques. Mais au-delà de ces différences, un lien nous unit : notre attachement à la protection de notre environnement et de la biodiversité.

Dans une société où la consommation et la croissance sont devenues des objectifs majeures, il convient de dénoncer certaines pratiques dépassées et de proposer des solutions alternatives s'inscrivant dans une démarche vertueuse, soucieuse des préoccupations économiques et sociales, afin de promouvoir la société du futur. Notre rapport fort et critique avec ce monde singulier contribue à forger ces « armes de l'esprit » qui permettent de mieux appréhender les réalités du monde afin de s'y inscrire en toute conscience et lucidité.

C'est dans cette perspective qu'au cours de ces derniers mois, le Conseil d'administration a poursuivi un certain nombre d'actions dont certaines ont été redéfinies dans leur modalité pratiques et opérationnelles. Nous les présentons succinctement dans ce rapport. Un plus large développement leur sera donné en votre présence lors de l'assemblée générale.